## Contribution rapport annuel de l’IEOM 2021 – Rapport d’activité CCIMA

 La Chambre de commerce, de l’industrie, des métiers et de l’agriculture (CCIMA) constitue, auprès des pouvoirs publics, l’organe représentatif des différents secteurs d’activité sur le Territoire. Créée en 2002 par délibération, l’organisation a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l’aide aux chefs d’entreprise, le conseil, la formation. Elle donne au Préfet et à l’Assemblée territoriale des avis, conseils et informations concernant les trois secteurs et propose et organise des actions de politique publique utiles au développement de l’économie.

 Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. En 2021, la CCIMA représente 987 patentés contre 861 en 2020 et 732 en 2019. Environ deux tiers sont à Wallis et un tiers à Futuna, un tiers sont des femmes. 17% des entreprises exercent dans le secteur primaire, 14% dans le secteur secondaire et 69% dans le secteur tertiaire. La CCIMA comptait fin 2021 12 salariés dont 3 à Futuna.

En 2021 le territoire a été marqué par la détection du Covid-19, le 6 mars. La décision prise immédiatement de fermer le territoire et confiner sa population a eu une influence directe forte sur la vie des entreprises. En 2020, le territoire avait connu une période d’isolement (arrêt des vols en raison du Covid dans le reste du monde). La CCIMA avait alors joué un rôle de relais d’information entre les entreprises et les pouvoirs publics, pour faire entendre les difficultés, faire connaître les dispositifs existants. Les entreprises alors touchées étaient principalement celles du secteur du tourisme, d’affaire comme de villégiature.

En 2021, le confinement décidé par les pouvoirs publics a touché sans distinction l’ensemble des entreprises. La CCIMA, forte de l’expérience de 2020 et des contacts établis en métropole et dans le Pacifique s’est fortement mobilisée pour aider les entreprises. La CCIMA a demandé la réactivation d’une cellule économique réunissant chaque semaine les représentants du secteur privé, les services en lien avec les entreprises et les élus afin de pouvoir relayer les difficultés des entreprises. La CCIMA a réalisé un guide des aides disponibles au niveau national et territorial. Elle a communiqué ces informations aux patentés et a lancé son site internet pour les rendre disponibles.

La CCIMA a poussé à la création d’une aide spécifique territoriale. Elle a accompagné un grand nombre d’entreprises dans leurs demandes de FSE (fonds de solidarité des entreprises) afin de les aider à calculer leur chiffre d’affaires et à bien compléter leurs demandes.

La CCIMA a joué un rôle d’intermédiaire vis-à-vis de l’administration, de l’Assemblée territoriale, de la direction des Finances Publiques et de la BWF. Elle a demandé que des dispositifs éligibles à Wallis et Futuna (prêt exceptionnel petites entreprises ; avances remboursables) soient rendus effectivement disponibles. Il est à regretter que l’administration n’ait pas soutenu cette démarche et n’ait pas mis en place la commission chargée de les attribuer. Il est également regrettable que l’Administration ait cessé les réunions de la cellule économique à partir de la levée du confinement. Les difficultés des entreprises n’ont en effet pas cessé avec cette date. La réouverture des vols ordinaires n’avait toujours pas repris nfin 2021, et les difficultés mondiales de fret ont perduré toute l’année. Certains secteurs d’activité comme la restauration ont connu une réouverture contrainte (distances de sécurité, jauge…) et n’ont pas retrouvé leur clientèle habituelle.

L’année 2021 a également été marquée pour le secteur du BTP par des difficultés pour la commande d’agrégats qui ont ralenti les chantiers.

La grève et le blocage de l’administration de novembre 2021 à début 2022 a enfin eu un impact sur la trésorerie des entreprises qui n’ont pas pu être payées. L’indexation de la fonction publique territoriale à 1.5 doit selon les grévistes avoir un effet fort sur la consommation et l’économie locales, ce qui reste à prouver.

D’un point de vue macroéconomique, 2021 a permis le lancement de plusieurs grands marchés du plan de relance : pour l’agrandissement de l’Administration supérieure, la construction d’un nouveau service des postes et celle d’une cité administrative à Futuna.

Les élus ont décidé en 2021 de consacrer le 12ème instrument territorial de l’Europe qui commencera en 2022 au tourisme. La CCIMA a à ce titre participé à un grand nombre de réunion pour la révision de la stratégie de tourisme et la définition des actions à entreprendre pour le développement de ce secteur de l’économie.

Les importations et la consommation sur le territoire sont en augmentation : il semble que l’isolement ait eu un effet de report sur la consommation locale.

Pour le fonctionnement de la CCIMA 2021 a été une année de changement important. Les élections à la chambre ont eu lieu dans les deux îles le 9 juillet. A l’issue de ce scrutin de liste, 24 administrateurs ont été élus, 8 pour représenter le secteur primaire, 8 l’artisanat et le BTP et 8 le commerce, conformément aux statuts de la CCIMA.

Le 16 juillet, les administrateurs ont élu à la tête de la CCIMA un bureau composé d’André Vaitootai, Président, Charles Gaveau, Vice-Président, Samino Foloka, Trésorier et Louis Alphonse, Secrétaire.

Le 26 aout, les administrateurs ont élu membres de la commission des finances Thierry Tukumuli, Jean-Christophe Poutoire (président) et Alain Bourgade. A la commission des marchés : Taifisi Folituu (président), Kamaliele Valefakaaga et Nisefolo Finau. A la commission des conflits d’intérêt : Boris Gaveau (président), Ikena Takasi, Corentin Fauchon, Malia Losa Mafutuna, Taifisi Folituu et Francis Lebon.

Les vice-présidents de secteur élus sont : pour le secteur primaire Haelemai Kilama ; pour l’artisanat et les services, Corentin Fauchon ; pour le commerce et l’industrie Nivaleta Moefana.

Les nouveaux élus ont décidé du déménagement de l’antenne de la CCIMA dans un nouveau local plus grand et confortable et du recrutement de 2 salariés en charge de l’accompagnement des porteurs de projet, à Wallis et à Futuna.

Les priorités définies par le bureau nouvellement élu pour la durée de leur mandat sont :

1. L’évolution statutaire de la CCIMA
2. LA protection des entreprises de Wallis et Futuna
3. L’accès des entreprises de Wallis et Futuna à tous les programmes du plan de relance
4. Le service bancaire, sur les deux îles
5. La stratégie du tourisme
6. La gestion des ports et aéroports
7. La finalisation de la SEM et la construction du Fale des Entreprises
8. L’aboutissement du projet de pêche hauturière
9. La création à Wallis et Futuna d’un ‘Lycée de la mer’

La CCIMA propose que la rénovation du lycée soit l’occasion de la création d’un « lycée de la mer ».

Le lycée pourrait être organisé autour de plusieurs pôles :

* hôtellerie restauration croisière métiers du tourisme (services), en partenariat fort avec Ponant.
* pêche
* réparation de moteurs, mécanique, construction navale
* biologie et environnement
* sports nautiques et sports études (y compris en volley, athlétisme), en préparant à la fois à l'encadrement en loisirs et à la compétition.

Il devra préparer à un BTS d’excellence sur un thème lié à la mer, en capacité d’attirer des élèves de Nouvelle Calédonie.

1. La création d’une cuisine centrale / alimentation saine
2. La finalisation des projets de coopération régionale

La CCIMA a plusieurs projets en cours :

* Foire du Pacifique
* Plateforme de financement de microprojets Initiative WF
* Projet Petits entrepreneurs
* Incubateur de projets innovants avec la French Tech et Adecal
* Intégration de l’EEN TONIC (European Enterprises Network)
* Projets avec la Polynésie : tourisme, NTIC, artisanat d’art.

Dans le secteur primaire, la CCIMA a poursuivi le fonctionnement du programme GIJ (Groupe Initiative Jeunesse). Face à une agriculture familiale prédominante et peu insérée dans l’économie formelle, et face au déficit d’image de la profession agricole, la CCIMA a lancé en 2018 le projet GIJ afin de fournir des éléments de réponse à plusieurs des problématiques rencontrées sur le territoire :

* Répondre à la crise des vocations pour l’installation agricole ;
* Montrer que l’agriculture est une voie de professionnalisation porteuse et rémunératrice ;
* Augmenter l’approvisionnement du marché local et diminuer les importations ;
* Répondre à la demande des consommateurs et apporter une diversification des produits.

Le projet s’est achevé fin 2020, mais la CCIMA a poursuivi le travail et l’accompagnement sur les terrains suivis par les techniciens de la chambre.

Les personnes engagées dans le programme ont ainsi continué à bénéficier d’un suivi hebdomadaire de leur activité sur le terrain, de formations et ont pu vendre leur production lors des marchés hebdomadaires organisés dans chacune des deux îles. La CCIMA a organisé des ateliers professionnels mensuels dans le cadre du contrat de convergence et de transformation (CCT) pour enseigner aux jeunes GIJ et patentés intéressés différentes compétences : transformation alimentaire et bonnes pratiques d’hygiène, tissage de l’ananas, présentation et vente au marché, etc.

La CCIMA a poursuivi avec un petit groupe de producteurs les activités de livraison hebdomadaire de produits frais à la cantine de l’hôpital, préfigurant à la fois un système de colportage et une association de producteurs.

La rénovation du marché d’Aka’Aka portée par la CCIMA lui a malheureusement été retirée fin 2020 suite à un blocage d’un petit nombre de personnes pourtant extérieures au projet, par décision de l’administration et des élus territoriaux. Mi 2022, les travaux n’ont toujours pas repris.

 Malgré ces désagréments, la CCIMA a continué à organiser des marchés mensuels – hors période de confinement- à Wallis et à Futuna. Afin de favoriser une participation forte des exposants comme des clients, ces marchés ont été autant que possible associés à d’autres événements. Cela a sans conteste permis d’attirer du public et participé à l’animation et la vie du territoire. Les thèmes des différents marchés ont été : Fête du cocotier ; Semaine de l’alimentation ; Semaine de l’artisanat ; Fête des mères…

La CCIMA a lancé en 2021 le « rendez-vous des petits entrepreneurs ». Cette opération dédiée aux 6-17 ans leur a permis de concevoir leur entreprise d’un jour puis de vendre leur produit ou service au marché de la CCIMA qui s’est déroulé fin octobre. Cette opération soutenue par la stratégie de développement numérique est une déclinaison de l’initiative lancée par la CCI NC. Elle participe de l’éducation à l’entrepreneuriat. La CCIMA a publié un guide expliquant aux jeunes comment passer de l’idée au projet, faire une étude de marché, établir un budget, choisir un nom et faire sa communication. Ces thématiques ont fait l’objet d’ateliers animés par la CCIMA pour guider les enfants dans leurs projets. Des vidéos ont de plus été faites par les lycéens de la seconde STMG qui ont ainsi mis en valeur les savoirs acquis dans les cours.

La DEC, le vice rectorat ont notamment été partenaires, de même que plusieurs entreprises du territoire.

Cette première édition a été un franc succès avec plus de 100 jeunes engagés à Wallis et autant à Futuna. Par comparaison, la Nouvelle-Calédonie a compté 400 jeunes lors de sa première édition. Cette initiative sera reconduite ; il est envisagé d’inviter un représentant de la CCI NC pour faire partie du jury chargé de récompenser les initiatives des « petits entrepreneurs ».

Afin de poursuivre ces marchés, la CCIMA a consulté les chefferies de Futuna concernant les lieux où seront implantés les marchés. Les plans des marchés ont été effectués avec le recrutement d’un maître d’œuvre chargé de préparer les consultations.

Pour le secteur de la pêche, l’étude demandée à l’AFD sur la pêche hauturière a pris du retard du fait du confinement. Une première phase a été rendue en 2021 sur l’état de la ressource et une première évaluation des marchés d’écoulement possibles sur le territoire, dans la région et en métropole.

En raison du confinement toujours, la CCIMA n’a pas pu renouveler sa participation au Salon International de l’Agriculture, ni faire aboutir les actions de coopération régionale définies avec ses partenaires de Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Une mission de NCT&I (New Caledonia Trade and Invest) s’est rendue à Wallis début mars. Composée d’une vingtaine de chefs d’entreprise, la mission a pris des contacts avec les patentés locaux. Malheureusement, la détection du Covid sur le territoire le 6 mars a mis le projet à l’arrêt et considérablement compliqué le retour de la délégation en Nouvelle-Calédonie, alors « Covid-free ».

Concernant l’appui aux patentés du Territoire, la CCIMA a poursuivi la structuration de son offre de service. Le centre de formalités des entreprises (CFE) a effectué les démarches de création d’une cinquantaine de patentes en 2021 en simplifiant ainsi leurs démarches sous forme de guichet unique.

Le centre de gestion agréé (CGA) doté d’une responsable depuis fin 2019 comptait en fin d’exercice 28 patentés adhérents. Le CGA offre un service de comptabilité vérifiée et certifiée par un expert-comptable de Nouméa avec lequel la CCIMA a un contrat. En contrepartie d’un abonnement, les patentés adhérents peuvent bénéficier de conseils pour la gestion de leur entreprise et de bilans certifiés nécessaires à l’obtention de prêts bancaires. Le CGA est en pleine expansion devrait accueillir davantage d’adhérents. Les documents à fournir pour obtenir des aides ou des prêts bancaires ont montré aux entreprises l’intérêt de la tenue d’une comptabilité certifiée.

La CCIMA a également conseillé des patentés dans la recherche de formation et la constitution de leur dossier de demande de prise en charge, en lien avec le SITAS. Des formations ont pu être organisées grâce au partenariat avec la chambre des métiers et de l’artisanat de Nouvelle Calédonie, avec laquelle la CCIMA a signé une convention de partenariat au profit des patentés de Wallis-et-Futuna.

LA CCIMA a resserré ses liens avec les fédérations patronale et du BTP. Plusieurs actions communes ont été lancées en 2021, en particulier pour la création d’un service bancaire décent sur le territoire.

Pour l’appui aux patentés et la poursuite du développement du secteur privé, la CCIMA a poursuivi les actions autour du projet de Fale des Entreprises et de création de la première Société d’Economie Mixte du Territoire dédiée au développement économique. Le projet porté par la CCIMA vise à créer un lieu unique pour l’accompagnement des porteurs de projet rassemblant les fonctions de CFE, CGA, de pépinière et incubateur d’entreprises et d’artisanat, de financement de projet. Un bâtiment doit être construit, et proposera des espaces pour la maturation de projets économiques du secteur tertiaire comme de l’artisanat. Le bâtiment disposera d’espaces de travail et réunion pour les patentés et d’un espace démonstrateur pour le secteur primaire, la CCIMA étant chambre interprofessionnelle. Le projet a été construit dans la suite de recommandations faites dans le cadre du 10ème FED, de l’expérience de la CMA de Nouvelle-Calédonie, notamment de sa pépinière d’artisanat, et d’une étude de calibrage réalisée par la SECAL et la Caisse des Dépôts (SCET) avec un soutien dans le cadre de l’accord particulier.

Le projet bénéficie d’un soutien du MOM par le fonds exceptionnel d’investissement, du Territoire par le CCT et de l’Union européenne *via* le 11ème FED. En tout 2,3 millions d’euros lui seront consacrés, rendant inutile la souscription d’un prêt pour le financer. En 2021 la CCIMA a travaillé avec la SECAL pour préparer les étapes de création formelle de la SEM (dépôt des fonds sur un compte, convocatioon et tenue de l’AG constitutive et du CA). Ces étapes n’ont pas pu se dérouler en raison de la grève de l’administration.

Le tourisme a connu une petite période favorable de janvier à mars 2021. La Nouvelle-Calédonie étant isolée des autres pays du Pacifique, Wallis et Futuna constituaient alors la seule liaison aérienne possible pour les Néo-Calédoniens. Un nombre relativement important d’entre eux se sont rendus dans les deux îles. Cela s’est traduit par une occupation des hôtels élevée ainsi que par une recherche fréquente de maisons à louer pour des familles. Plusieurs initiatives ont été prises en ce sens et valorisées par la CCIMA sur le site de l’Office de tourisme : [www.wallis-futuna.travel](http://www.wallis-futuna.travel).

Durant cette période, la CCIMA a commencé à travailler à la structuration du secteur afin de proposer à la saison fraîche aux Calédoniens des possibilités de séjour à Wallis autour des activités nautiques de la période des Alizés.

Enfin, il est à noter qu’en 2021 la CCIMA a pour la seconde fois fait certifier ses comptes par un commissaire aux comptes, le cabinet KPMG de Nouvelle-Calédonie, recruté pour accompagner et certifier la chambre pour ses exercices 2019 à 2025. Le cabinet a certifié les comptes avec réserves. En 2020, le budget de fonctionnement de la CCIMA certifié s’élevait à 102 millions CFP, donc 61 millions de financement territorial.